

Mails frauduleux

lundi 20 mai 2024

@cni59-non commercial



@cni59-non commercial



Centre Technique
Régional de la
Consommation
Hauts-de-France

UNION RÉGIONALE DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS

L'UROC vous informe

Nous recevons tous de nombreux mails que nous regardons sur notre téléphone portable, sans vraiment prêter attention à l'expéditeur !

L'UROC vous le rappelle : ni la CAF, ni les impôts par exemple ne vous adresseront de mails vous invitant à remplir un formulaire pour obtenir un remboursement.

Dans l'exemple ci-dessous, le formulaire vous propose de remplir vos informations personnelles sur un faux site des impôts.

.
De : Dgfimp <9ajXpeBahh@free.fr>

Envoyé : samedi 27 avril 2024 06:06

Objet : N8330360

Direction générale des Finances publiques

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous informer que suite à notre évaluation annuelle de votre situation, vous êtes éligible à un remboursement fiscal d'un montant de 198,80 euros. Veuillez procéder à votre demande de remboursement en utilisant le lien fourni ci-dessous.

Formulaire

Veillez noter que notre délai de traitement standard est de 10 jours ouvrables

Toutefois, des retards peuvent survenir dans le processus de remboursement pour diverses raisons, comme la soumission de dossiers non valides ou des inscriptions après la date limite. Nous vous encourageons donc vivement à déposer votre demande dès que possible afin d'éviter tout retard éventuel.

Si vous avez des questions ou besoin d'une assistance supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous nous engageons à vous offrir un service de qualité dans les meilleurs délais.

Cordialement,

IMPOTS.GOUV.FR EST UN SITE DE LA DIRECTION GENERALE DES
FINANCES PUBLIQUE

Tél : 03 20 42 26 60

Mail : uroc-hautsdefrance@orange.fr